

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
MINISTERE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE L'ELECTRICITE  
UNITE DE COORDINATION ET DE MANAGEMENT DES PROJETS (UCM)  
PROJET D'ACCES, DE GOUVERNANCE ET DE REFORME DES SECTEURS  
DE L'ÉLECTRICITE ET DE L'EAU « AGREE »

**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET**

**Numéro de l'Avis** : AMI n° 022/MINRHE/UCM/AGREE/2025/SC  
**Numéro du marché** : ZR-UCM-283111-CS-INDV  
**Financement** : Banque mondiale Don IDA N° D9890-ZR et Crédit IDA N° 7066-ZR  
**Services de consultant** : Recrutement d'un(e) Consultant(e) individuel (le) chargé(e) d'assumer la fonction de spécialiste en communication au sein de l'UCM  
**Date de publication** : 18 septembre 2025

Le Gouvernement de la R.D. Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le Projet d'Accès, de Gouvernance et de Réforme des secteurs de l'Electricité et de l'Eau (AGREE) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat des « **Services d'un(e) Consultant(e) individuel (le) chargé(e) d'assumer la fonction de spécialiste en communication au sein de l'UCM** ».

Dans le but de renforcer la communication institutionnelle et des projets qu'elle met en œuvre, l'UCM procédera au recrutement d'un cabinet de consultants chargé d'élaborer une politique globale de communication, assortie d'une stratégie et d'un plan de communication définissant les actions à conduire, les messages clés, les cibles, les canaux de diffusion et les outils de suivi-évaluation de la communication.

Sous l'autorité du Coordonnateur de l'UCM, le spécialiste en communication participe à la définition et l'actualisation de la politique de communication interne et externe applicable à l'ensemble des projets gérés par l'UCM. Sur la base de la politique, de la stratégie et du plan d'action de communication élaborés par un cabinet spécialisé, il pilote la mise en œuvre des activités de communication en assurant leur planification, leur coordination et leur suivi.

Les termes de référence (TDR) détaillés du recrutement et de la mission du Spécialiste en communication, qui font partie intégrante du présent avis à manifestation d'intérêt, sont disponibles sur le site web suivant : [www.ucmenergie-rdc.com](http://www.ucmenergie-rdc.com).

L'UCM invite les Consultants individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter lesdits Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Etudes supérieures : diplôme (BAC+5 minimum ou équivalent) en communication, droit, relations internationales, sciences de l'information, marketing et publicité, journalisme et médias, etc.
- 10 ans d'expérience dans le domaine de la communication institutionnelle
- 5 ans d'expérience spécifique dans la communication liée aux projets de développement financé par les bailleurs de fond internationaux avec indication de la gestion des risques réputationnels
- Maîtrise des outils de communication
- Maîtrise des outils informatiques (MS Word, MS Excel, MS Powerpoint, etc.)

- Aptitude à travailler en milieu multiculturel, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en situation complexe, avec l'exigence de visite des sites et de respect des délais
- Sens de responsabilité et de confidentialité
- Aptitude à travailler en équipe et dans un environnement sous pression
- Maîtrise d'au moins deux langues nationales
- Parfaite maîtrise du français, la connaissance de l'anglais est un atout
- Excellente expression écrite et orale et excellente capacité d'analyse, de synthèse, de communication et de rédaction.

Le Consultant devra joindre à sa candidature la lettre de motivation et le curriculum vitae à jour, les copies de diplômes, attestations et certificats illustrant ses qualifications et références dans des missions comparables.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.13, 3.15, et 3.16 du Règlement de Passations des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), sixième édition, février 2025, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection agréée pour des Consultants individuels telle que décrite à la section VII, paragraphes 7.36 et 7.37 du Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), sixième édition, février 2025.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables pendant les heures de bureau, c'est-à-dire de 9h00 à 16h00.

Les manifestations d'intérêt **rédigées en langue française** doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessous (par courrier physique ou par courrier électronique) au plus tard le **mercredi 08 octobre 2025** et porter clairement la mention : « **AMI n° 022/MINRHE/UCM/AGREE/2025/SC – Recrutement d'un(e) Consultant(e) individuel (le) chargé(e) d'assumer la fonction de spécialiste en Communication au sein de l'UCM** ».

L'adresse est :

Unité de Coordination et de Management des projets du ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité (UCM)  
1022, Avenue des Forces Armées de la RDC (ex-Avenue du Haut Commandement)  
Concession Zimbali & Gombe River / 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment à usage administratif  
Commune de la Gombe, Kinshasa, République Démocratique du Congo  
E-mail : [procurement@ucmenergie-rdc.com](mailto:procurement@ucmenergie-rdc.com)

Jean-Pierre MUKADI KALOMBO, PMP®  
Coordonnateur



**Cliquez ici pour télécharger les TDRs -  
format PDF**

[Retour à la liste](#)